

# *Dossier de presse*

**Signature des contrats pour l'eau potable et  
l'assainissement collectif**

## Les contrats « eau potable et assainissement collectif »

### Le contexte

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo est compétente dans 22 domaines de la vie quotidienne des habitants du territoire et gère notamment l'alimentation en eau potable et l'assainissement des eaux usées. Elle **accompagne plus de 70 000 foyers pour l'eau potable (+ 13% du nombre d'usagers en 10 ans) et plus de 70 000 abonnés en assainissement collectif et non collectif.**



Station d'épuration de Livery

Le marché de prestation « eau » (SEPIG Atlantique) et le marché « assainissement collectif des eaux usées » (Véolia), qui ont débuté en 2015, prennent fin. C'est à l'issue de la procédure de consultation des entreprises avec un cahier des charges ambitieux, fruit du travail des élus, au travers les objectifs du contrat de territoire et des groupes de travail internes, que le conseil communautaire a décidé d'attribuer les 2 nouveaux contrats au Groupe SAUR pour une durée de 8 ans à compter du 1er janvier 2024, leur offre ayant été techniquement et financièrement jugée plus intéressante que ses concurrents. Ce fut 4 mois de négociation avec 3 candidats. C'est donc « SEPIG eau » qui aura le marché « eau » et « SEPIG assainissement » qui aura le marché « assainissement ».

### 1 contrat, 2 marchés de Délégation de Service Public (DSP)

Le contrat se divise en 2 marchés de prestation : le **marché « eau » avec SEPIG eau et le marché « assainissement » avec SEPIG assainissement**. Il porte sur **4 grandes prestations** pour l'agglo toute entière, c'est-à-dire pour les habitants **des 15 communes du territoire** :

- **L'achat** (auprès de EPTB Vilaine principalement et de Saint Nazaire Agglo et Nantes Métropole pour sécuriser en cas de problème), **la distribution et le stockage de l'eau potable**
- La collecte des eaux usées du réseau d'assainissement collectif
- La gestion des 21 stations d'épuration des eaux usées
- La gestion du réseau et des ouvrages d'eaux pluviales.

**Les 2 marchés** représentent **136 millions d'euros sur 8 ans, soit 17 millions par an (2024-2031).**

Le nouveau contrat inclut la **reprise complète du personnel de l'ancien prestataire et il est ne changera en rien le service rendu à l'utilisateur**, si ce n'est que l'interlocuteur sera désormais unique. Au total, ce sont **35 agents de l'agglo et 86 agents chez le délégataire qui œuvrent au quotidien pour ces services publics.**

## Les caractéristiques du contrat

L'eau et l'assainissement représentent sur l'ensemble du territoire, plus d'1 milliard d'euros de patrimoine capable de soutenir la vie quotidienne de 75 000 habitants à l'année et 360 000 habitants en été voire plus au moment des pics touristiques. L'agglomération gère 3 154 km de réseau, 1 742 km pour l'eau potable, 924 km de réseau d'eaux usées, et un peu plus 500 km de réseau d'eaux pluviales et 52 bassins. Ce patrimoine comprend également 14 réservoirs d'eau (châteaux d'eau et réservoirs enterrés) répartis sur 8 sites du territoire, 21 stations d'épuration, 365 postes de relèvement et 22 bassins de stockage.

Les 21 ouvrages d'épuration ont une capacité allant de 20 équivalents habitants à 178 000 équivalents habitants, la plus grande est celle de Livery à Guérande. Les autres sont réparties sur tout le territoire, La Turballe, Assérac ou Pénestin par exemple. Toutes les **filiales de traitement sont biologiques**, de la boue activée aux filtres plantés de roseaux.

Pour bien comprendre l'importance de ces 2 DSP pour le territoire, il est important de noter que **l'agglomération fournit chaque année aux habitants plus de 6,9 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable (l'équivalent de plus de 3000 piscines olympiques) et que la distribution est de l'ordre de 450 000 m<sup>3</sup> par mois en période creuse, et de 900 000 m<sup>3</sup> par mois en été. Dans le même temps, elle traite 4,7 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées sur l'ensemble de ses stations d'épuration (l'équivalent de plus de 520 000 chasses d'eau tirées...).**

## Les objectifs du contrat

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo a demandé au nouveau délégataire de se concentrer **sur 3 objectifs** :

- **s'engager dans la transition énergétique et l'économie de la ressource,**
- **avoir une attention particulière pour la protection de notre environnement précieux,**
- **et travailler sur la qualité du service rendu à l'utilisateur.** Ces contrats s'inscrivent en effet dans la démarche centrée usagers initiée par l'agglomération pour améliorer de façon générale la qualité du service rendu à l'utilisateur.

## La relation usager

**2 compétences mais 1 seul opérateur avec un accueil unique** situé à Guérande, ce qui est très positif pour les usagers qui trouveront sur le même site les renseignements sur l'eau potable et les eaux usées, facilitant ainsi les démarches, et qui renforce la qualité du service rendu aux usagers. **Les usagers disposeront aussi d'un numéro unique pour les deux compétences**, accessible sans interruption de 8h à 19h y compris le samedi de 9h à 13h. Une **exigence forte a également été portée sur les délais de réponse aux usagers** qu'il s'agisse de contact téléphonique, courrier, courriel. **Une nouvelle application mobile sera disponible : SEPIG & Moi.** Enfin, **un numéro d'urgence accessible 24h/24 et 7j/7** pour contacter le délégataire et mobiliser les équipes pour les interventions urgentes en cas de besoin.

## La transition énergétique et l'économie de la ressource

Le sujet de la préservation de la ressource en eau est capital aujourd'hui.

Dans ce contexte d'économie de la ressource, **le contrat prévoit** :

- **le déploiement de la télérelève en 2024-2025** qui permettra à 99% des usagers équipés d'un compteur de connaître leur consommation d'eau journalière, pour mieux connaître sa consommation et agir sur elle. La télérelève permettra également d'apporter des nouveaux services comme l'alerte fuite ou l'alerte vigilance, pour les proches d'une personne âgée par exemple. Ce déploiement permettra à l'agglomération d'avoir une meilleure connaissance de la répartition des consommations et apportera également des informations précieuses sur la quantité d'eau qui rejoint le réseau d'assainissement.

- **la poursuite de l'amélioration de l'étanchéité du réseau d'eau potable** : l'agglomération va poursuivre son action sur l'étanchéité de ses réseaux et le délégataire a prévu des moyens humains dédiés à la traque et à la réparation des fuites ainsi que des capteurs et des outils numériques.
- **La baisse de la consommation des usagers**. Pour réduire le prélèvement en eau, il faut encourager les usagers à faire des baisses de consommation. De nombreuses actions de sensibilisations sont prévues, de même que la distribution de kits « économie d'eau ». Des démarches spécifiques seront faites auprès des gros consommateurs. Cela se traduit par **l'engagement du délégataire à ne pas prélever plus d'eau entre l'entrée en vigueur du contrat et la fin du contrat malgré la projection d'une augmentation du nombre d'abonnés de 10 000**.
- **Concernant la transition énergétique**, le délégataire s'engage notamment à déployer une flotte de véhicules 100% électrique.

## La protection des milieux et des usages

La protection des milieux naturels est un objectif fort des contrats, avec au premier plan, la **protection de la qualité des eaux et notamment des eaux littorales** avec les usages de conchyliculture, saliculture, baignade. Pour cela, un **focus particulier a été mis sur le fonctionnement des ouvrages d'assainissement** (surveillance et analyse du fonctionnement), sur les **interventions lors des débordements**, sur les **investigations à conduire après leur survenue** et sur la **mise en place d'un modèle prédictif** permettant d'anticiper les débordements. Ces dispositions permettent au **délégataire de s'engager de manière importante sur la baisse du nombre de débordements**. Ainsi, en fin de contrat nous prévoyons que **le nombre de déversements aura baissé de 66%** sur les événements pluvieux significatifs. **Dans ce cadre, sur la période 2020-2024, l'agglo a réalisé 23 millions d'euros de travaux** pour améliorer le fonctionnement de ses systèmes et prévoit encore **19 millions d'euros entre 2024 et 2027** ainsi que **1 million d'euros par an via le délégataire**.



Canalisation d'eau potable

Enfin, le **délégataire s'engage également à respecter les chartes et les orientations de l'agglomération** (zéro pesticides, fauchages tardifs ...) et à mener des actions de sensibilisation à l'environnement sur le territoire.

**Malgré tous ces apports, qui ont un coût, l'agglo et le délégataire s'engagent à ce que le prix de l'eau reste globalement stable avec une maîtrise des augmentations**. Depuis 10 ans, la facture n'a augmenté que d'une trentaine d'euros. Pour exemple, une facture classique d'une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> a coûté en 2022, 602 € TTC (eau + assainissement).

## Les actions en cours et futures

Il est prévu de faire des travaux réguliers d'amélioration. **Plusieurs actions sont prévues ou déjà en cours** :

- **Travaux réguliers sur le réseau d'assainissement** pour éviter les débordements en cas d'intempérie,
- Etude hydraulique sur le **secteur Saint-Georges** à la Baule,
- Etude sur la création d'un **bassin tampon à Guérande**,
- Création d'un **bassin tampon à Kercabellec** à Mesquer,
- Poursuite des travaux de **renouvellement du réseau d'eaux usées et d'eau potable** dont les plus anciens datent jusqu'aux années 40,
- Création d'une **unité de traitement d'eaux usées en semi-collectif à Brézanvé** – Herbignac,
- Travaux **d'amélioration de l'étanchéité de nos réseaux d'eau potable** par l'intermédiaire du délégataire pour éviter la perte de ressources,
- Poursuite des **travaux dans le cadre des phénomènes d'eaux colorées**,
- Poursuite du **renforcement de l'alimentation entre Camoël et Pénestin, et entre Assérac et Herbignac**.



*Bassin de stockage des eaux usées  
de La Poudrantaïs à Pénestin*



*Bassin Station d'épuration de Livery*

### **Les chiffres clés du contrat :**

- 136 millions d'€ sur 8 ans,
- 70 000 foyers.
- Gestion de plus d'1 milliard d'€ de patrimoine et 3 154 km de réseaux.
- Fourniture de 6,9 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable et traitement de 4,7 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées par an
- Consommation de 450 000 m<sup>3</sup> par mois en période creuse
- Consommation de 900 000 m<sup>3</sup> par mois en période estivale
- Eau potable issue à plus de 80% de la Vilaine
- Projection de 10 000 abonnés supplémentaires sur 8 ans
- 1 million d'euros par an de travaux pour limiter les débordements (en plus des 19 millions d'euros fléchés par l'agglo pour les 4 ans à venir).



“

*Notre objectif et c'est la mission que l'on a donné à notre délégataire : respecter les besoins de l'utilisateur en respectant les besoins de notre planète.*

**Nicolas CRIAUD, président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo**



#### CONTACT PRESSE

**Vincent LOUSTAUNAU**

Directeur de la Communication

[vincent.loustaunau@cap-atlantique.fr](mailto:vincent.loustaunau@cap-atlantique.fr)

Tél. 02 51 75 06 80 – 06 75 44 22 71

**Nathalie RAMBAUD**

Chargée de communication

[nathalie.rambaud@cap-atlantique.fr](mailto:nathalie.rambaud@cap-atlantique.fr)

Tél. 02 51 75 77 55

[cap-atlantique.fr](http://cap-atlantique.fr)    

#### À propos de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Créée en 2003, la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique comprend 15 communes et près de 75 000 habitants répartis sur 2 départements (Loire Atlantique et Morbihan) et 2 régions (Pays de la Loire et Bretagne). Surclassée en saison estivale avec près de 360 000 habitants, elle s'étend sur 98km de littoral et 11 de ses communes bordent l'océan Atlantique et l'estuaire de la Vilaine. Intervenant dans 22 domaines d'action de la vie quotidienne de ses habitants tels que sur des problématiques liées à l'eau, aux déchets, aux transports et à la mobilité, à l'habitat, au développement économique et numérique, à la préservation de l'environnement, aux équipements culturels et sportifs ou au tourisme, son siège est à la Baule.